☐ Temps de lecture : 20 min.

(suite de l'article précédent)

Chap. XX. Mort de saint Joseph. - Son enterrement.

Nunc dimittis servum tuum Domine, secundum verbum tuum in pace, quia viderunt oculi mei salutare tuum. (Laisse maintenant ton serviteur s'en aller en paix, Seigneur, selon ta parole, car mes yeux ont vu le Sauveur donné par toi. – Lc 2,29)

Le dernier moment étant venu, Joseph fit un effort suprême pour se lever et adorer celui que les hommes considéraient comme son fils, mais que Joseph savait être son Seigneur et son Dieu. Il voulait se jeter à ses pieds et demander la rémission de ses péchés. Mais Jésus ne lui permit pas de s'agenouiller et le reçut dans ses bras. C'est ainsi qu'appuyant sa tête vénérable sur la divine poitrine de Jésus, et ses lèvres près de ce cœur adorable, Joseph expira, donnant aux hommes un dernier exemple de foi et d'humilité. C'était le dix-neuvième jour du mois de mars de l'an de Rome 777, le vingt-cinquième depuis la naissance du Sauveur.

Jésus et Marie versèrent des pleurs sur le corps froid de Joseph, et firent à ses côtés la veillée de deuil des morts. Jésus lui-même lava ce corps virginal, lui ferma les yeux et croisa les mains sur sa poitrine ; puis il le bénit pour le préserver de la corruption du tombeau, et plaça les anges du Paradis à sa garde.

Les funérailles du pauvre ouvrier furent aussi modestes que l'avait été toute sa vie. Mais si elles semblaient telles à la face de la terre, elles lui rendirent plus d'honneur que celui qu'ont eu les plus glorieux empereurs du monde, puisque le Roi et la Reine du Ciel, Jésus et Marie, y étaient présents. Le corps de Joseph fut déposé dans le tombeau de ses pères, dans la vallée de Josaphat, entre la montagne de Sion et le mont des Oliviers.

Chap. XXI. Le pouvoir de saint Joseph au ciel. Raisons de notre confiance.

Ite ad Joseph. (Allez à Joseph et faites tout ce qu'il vous dira. - Gn 41,55)

La gloire et la puissance des justes sur la terre ne sont pas toujours à la mesure de leur sainteté; mais il n'en est pas de même de la gloire et de la puissance dont ils sont revêtus au ciel, où chacun est récompensé selon ses œuvres. Plus ils ont été saints aux yeux de Dieu, plus ils sont élevés à un degré sublime de pouvoir et d'autorité.

Une fois ce principe établi, ne devons-nous pas croire que, parmi les bienheureux qui font l'objet de notre culte religieux, saint Joseph est, après Marie, le plus

puissant de tous auprès de Dieu, et celui qui mérite le plus notre confiance et nos hommages ? En effet, combien de glorieux privilèges le distinguent des autres saints, et doivent nous inspirer une profonde et tendre vénération à son égard !

Le fils de Dieu qui a choisi Joseph pour père, pour récompenser tous ses services et lui donner en retour les démonstrations de l'amour le plus tendre au temps de sa vie mortelle, ne l'aime pas moins au ciel qu'il ne l'a aimé sur la terre. Heureux d'avoir toute l'éternité pour dédommager son père bien-aimé de tout ce qu'il a fait pour lui dans la vie présente, avec un zèle si ardent, une fidélité si inviolable et une humilité si profonde. C'est pourquoi le divin Sauveur est toujours disposé à écouter favorablement toutes ses prières et à exaucer tous ses souhaits.

Nous trouvons dans les privilèges et les faveurs de l'ancien Joseph, qui n'était qu'une ombre de notre vrai Joseph, une figure du crédit exceptionnel dont jouit au ciel le saint époux de Marie.

Quand Pharaon voulut récompenser les services qu'il avait reçus de Joseph, fils de Jacob, il l'établit comme intendant général de sa maison, maître de tous ses biens, désirant que tout soit fait selon ses ordres. Après l'avoir établi vice-roi d'Égypte, il lui donna le sceau de son autorité royale et lui conféra le plein pouvoir d'accorder toutes les grâces qu'il souhaitait. Il ordonna qu'on l'appelle le sauveur du monde, afin que ses sujets puissent reconnaître qu'ils lui devaient leur salut. En bref, il envoya à Joseph tous ceux qui venaient chercher une faveur quelconque, afin qu'ils l'obtiennent de son autorité et lui témoignent leur gratitude : Ite ad Ioseph, et quidquid dixerit vobis, facite – Gn 41,55 ; Allez à Joseph, faites tout ce qu'il vous dira et recevez de lui tout ce qu'il voudra vous donner.

Mais combien plus merveilleux et plus capables de nous inspirer une confiance sans bornes sont les privilèges du chaste époux de Marie, le père nourricier du Sauveur! Ce n'est pas un roi de la terre comme Pharaon, mais c'est Dieu tout-puissant qui a voulu combler de ses faveurs ce nouveau Joseph. Il commence par l'établir comme maître et vénérable chef de la Sainte Famille; il veut que tout lui obéisse et lui soit soumis, même son propre fils égal à lui en toutes choses. Il fait de lui son vice-roi, voulant qu'il représente son adorable personne au point de lui donner le privilège de porter son nom et d'être appelé le père de son unique enfant. Il remet ce fils entre ses mains, pour nous faire savoir qu'il lui donne un pouvoir illimité d'accorder toute grâce. Observez comment il fait savoir dans l'Évangile, pour toute la terre et dans tous les âges, que saint Joseph est le père du roi des rois : *Erant pater et mater eius mirantes* – Lc 2,33. Il souhaite qu'il soit appelé le Sauveur du monde, puisqu'il a nourri et préservé celui qui est le salut de tous les hommes. Enfin, il nous avertit que si nous désirons des grâces et des faveurs, c'est vers Joseph que nous devons nous tourner : *Ite ad Ioseph*, car c'est lui qui a tout pouvoir auprès du Roi des rois pour obtenir tout ce qu'il demande.

La sainte Église reconnaît ce pouvoir souverain de Joseph puisqu'elle demande par

son intercession ce qu'elle ne pourrait obtenir par elle-même : *Ut quod possibilitas nostra non obtinet, eius nobis intercessione donetur*.

Certains saints, dit le docteur angélique, ont reçu de Dieu le pouvoir de nous assister dans certains besoins particuliers ; mais le crédit dont jouit saint Joseph n'a pas de limite ; il s'étend à toutes les nécessités, et tous ceux qui recourent à lui avec confiance sont certains d'être promptement exaucés. Sainte Thérèse nous déclare qu'elle n'a jamais rien demandé à Dieu par l'intercession de saint Joseph qu'elle ne l'ait obtenu rapidement : et le témoignage de cette sainte en vaut mille autres, puisqu'il est fondé sur l'expérience quotidienne de ses faveurs. Les autres saints jouissent, il est vrai, d'un grand crédit au ciel ; mais ils intercèdent en serviteurs et ne commandent pas en maîtres. Joseph, qui a vu Jésus et Marie lui être soumis, peut sans doute obtenir tout ce qu'il veut du roi, son fils, et de la reine, son épouse. Il a un crédit illimité auprès de l'un et de l'autre, et, comme le dit Gerson, il commande plutôt qu'il ne supplie : *Non impetrat, sed imperat*. Jésus, dit saint Bernardin de Sienne, veut continuer au ciel à donner à saint Joseph la preuve de son respect filial en obéissant à toutes ses volontés : *Dum pater orat natum, velut imperium reputatur*.

En effet, qu'est-ce que Jésus-Christ pourrait refuser à Joseph, lui qui ne lui a jamais rien refusé au temps de sa vie ? Moïse n'était par vocation que le chef et le conducteur du peuple d'Israël, et cependant il se comportait avec Dieu avec une telle autorité, que lorsqu'il le priait en faveur de ce peuple rebelle et incorrigible, sa prière semblait devenir un ordre, qui liait en quelque sorte les mains de la majesté divine, et la réduisait à être presque incapable de châtier les coupables, tant qu'il ne lui en avait rendu la liberté : *Dimitte me, ut irascatur furor meus contra eos et deleam eos.* (Ex 32).

Mais quelle ne sera pas la puissance de la prière que Joseph adresse pour nous au souverain juge, dont il fut le guide et le père adoptif ? Car s'il est vrai, comme le dit saint Bernard, que Jésus-Christ, qui est notre avocat auprès du Père, lui présente ses plaies sacrées et le sang adorable qu'il a versé pour notre salut, si Marie, de son côté, présente à son Fils unique le sein qui l'a porté et nourri, ne pouvons-nous pas ajouter que saint Joseph montre au Fils et à la Mère les mains qui ont travaillé pour eux et les sueurs qu'il a répandues pour assurer leur subsistance sur la terre ? Et si Dieu le Père ne peut rien refuser à son Fils bien-aimé quand il le prie par ses plaies sacrées, ni le Fils rien refuser à sa très sainte Mère quand elle le supplie par les entrailles qui l'ont porté, ne devons-nous pas croire que ni le Fils ni la Mère, devenue la dispensatrice des grâces que Jésus-Christ méritait, ne peut rien refuser à saint Joseph quand il les prie pour tout ce qu'il a fait pour eux pendant les trente années de sa vie ?

Imaginons que notre saint protecteur adresse pour nous cette émouvante prière à Jésus-Christ, son Fils adoptif : « Ô mon divin Fils, daigne répandre tes grâces les plus abondantes sur mes fidèles serviteurs ; je te le demande par le doux nom de Père dont tu m'as si souvent honoré, par ces bras qui t'ont reçu et réchauffé à ta naissance, qui t'ont

porté en Égypte pour te sauver de la colère d'Hérode. Je te le demande par ces yeux dont j'ai essuyé les larmes, par ce sang précieux que j'ai recueilli à ta circoncision ; par les peines et les travaux que j'ai supportés avec tant de contentement pour nourrir ton enfance, pour t'élever durant ta jeunesse... » Comment Jésus, si plein de charité, pourrait-il résister à une telle prière ? Et s'il est écrit, dit saint Bernard, qu'il fait la volonté de ceux qui le craignent, comment pourrait-il refuser de faire celle de celui qui l'a servi et nourri avec tant de fidélité, avec tant d'amour ? Si voluntatem timentium se faciet, quomodo voluntatem nutrientis se non faciet? » (Un pieux écrivain dans ses commentaires sur le Psaume 144,19).

Mais ce qui doit redoubler notre confiance en saint Joseph, c'est son ineffable charité à notre égard. En devenant son fils, Jésus a mis dans son cœur un amour plus tendre que celui du meilleur des pères.

Ne sommes-nous pas devenus ses fils, alors que Jésus-Christ est notre frère et que Marie, sa chaste épouse, est notre mère pleine de miséricorde ?

Tournons-nous donc vers saint Joseph avec une vive et pleine confiance. Sa prière, unie à celle de Marie et présentée à Dieu au nom de l'adorable enfance de Jésus-Christ, ne peut essuyer un refus, mais doit obtenir tout ce qu'elle demande.

La puissance de saint Joseph est illimitée, elle s'étend à tous les besoins de notre âme et de notre corps.

Après trois ans d'une maladie violente et continue, qui ne lui laissait ni repos ni espoir de guérison, sainte Thérèse eut recours à saint Joseph, qui lui rendit bientôt la santé.

C'est principalement à notre dernière heure, quand la vie est sur le point de nous quitter comme un faux ami, quand l'enfer va redoubler d'efforts pour enlever nos âmes pendant le passage vers l'éternité, c'est à ce moment décisif pour notre salut que saint Joseph nous assistera d'une manière toute particulière, si nous sommes fidèles à l'honorer et à le prier pendant la vie. Pour le récompenser d'avoir sauvé de la mort en le délivrant de la colère d'Hérode, le divin Sauveur lui a donné le privilège spécial de sauver des pièges du diable et de la mort éternelle les mourants qui se sont mis sous sa protection.

C'est pourquoi il est invoqué avec Marie dans tout le monde catholique comme le saint patron de la bonne mort. Oh! comme nous serions heureux, si nous pouvions mourir comme tant de fidèles serviteurs de Dieu, en prononçant les noms tout-puissants de Jésus, de Marie, et de Joseph. Le Fils de Dieu, dit le vénérable Bernard de Bustis, ayant les clefs du paradis, donna l'une à Marie, l'autre à Joseph, afin qu'ils introduisent tous leurs fidèles serviteurs dans le lieu du rafraîchissement, de la lumière et de la paix.

Chap. XXII. Propagation du culte et institution de la fête du 19 mars et du patronage de saint Joseph.

Qui custos est domini sui glorificabitur. (Celui qui garde son maître sera honoré - Pr 27,18).

De même que la Providence divine a décrété que saint Joseph devait mourir avant que Jésus ne se manifeste publiquement comme le Sauveur de l'humanité, de même elle a décrété que le culte de ce saint ne devait pas se répandre avant que la foi catholique ne se soit universellement répandue dans le monde. En effet, l'exaltation de ce saint dans les premiers temps du christianisme semblait dangereuse pour la foi encore faible du peuple. Il convenait tout à fait à la dignité de Jésus-Christ d'inculquer qu'il était né d'une vierge par la puissance du Saint-Esprit. Or, mettre en avant la mémoire de saint Joseph, l'époux de Marie, aurait éclipsé cette croyance dogmatique dans certains esprits faibles, pas encore éclairés sur les miracles de la puissance divine. De plus, il était important, dans ces siècles de bataille, de vénérer avant tout les héros qui avaient versé leur sang par le martyre pour maintenir la foi.

Mais quand la foi fut bien établie au sein du peuple et que de nombreux saints avaient édifié l'Église par la splendeur de leurs vertus sans passer par les tourments et furent élevés à l'honneur des autels, on jugea bon de ne plus laisser dans le silence un saint dont l'Évangile lui-même faisait si amplement l'éloge. C'est pourquoi les Grecs célébrèrent la fête des ancêtres du Christ (qui étaient justes) le dimanche précédant Noël, et consacrèrent le dimanche dans l'octave au culte de saint Joseph, l'époux de Marie, du saint prophète David et de saint Jacques, le cousin du Seigneur.

Dans le calendrier copte, on fait mention de saint Joseph le 20 juillet, et certains pensent que le 4 juillet était le jour de la mort de notre saint.

Dans l'Église latine, le culte de saint Joseph remonte aux origines des premiers siècles, comme le montrent le très ancien martyrologe du monastère de Saint-Maximin de Trèves et celui d'Eusèbe. L'ordre des frères mendiants fut le premier à célébrer l'office propre, comme en témoignent leurs bréviaires. Leur exemple a été suivi au XIVe siècle par les franciscains et les dominicains grâce à l'œuvre d'Albert le Grand, qui fut le maître de saint Thomas d'Aquin.

Vers la fin du XVe siècle, les églises de Milan et de Tolède l'ont également introduite dans leur liturgie, jusqu'à ce que le Siège apostolique étende son culte à l'ensemble du monde catholique en 1522. Les papes Pie V, Urbain VIII et Sixte IV en ont perfectionné la célébration.

La princesse Isabelle Clara Eugénie d'Espagne, héritière de l'esprit de sainte Thérèse, très dévote de saint Joseph, se rendit en Belgique et obtint qu'une fête soit célébrée le 19 mars dans la ville de Bruxelles en l'honneur de ce saint. Le culte se répandit dans les provinces voisines, où il fut proclamé et vénéré sous le titre de sauveur de la paix et protecteur de la Bohême. Cette fête a commencé en Bohême en 1655.

Une partie du manteau avec lequel saint Joseph a enveloppé le saint enfant Jésus est conservée à Rome dans l'église Sainte-Cécile au Transtévère, où se trouve également le bâton que ce saint portait lors de ses déplacements. L'autre partie est conservée dans

l'église Sainte-Anastasie dans la même ville.

D'après ce que des témoins oculaires nous ont transmis, ce manteau est de couleur jaunâtre. Un petit morceau de celui-ci a été offert par le cardinal Ginetti aux carmes déchaux d'Anvers, et est conservé dans un magnifique reliquaire, sous trois clés, et exposé à la vénération du public chaque année durant les fêtes de Noël.

Parmi les souverains pontifes qui ont contribué par leur autorité à promouvoir le culte de ce saint, on peut citer Sixte IV, qui fut le premier à instituer cette fête vers la fin du XVe siècle. Saint Pie V a introduit l'office dans le bréviaire romain. Grégoire XV et Urbain VIII se sont efforcés, par des décrets spéciaux, de raviver la ferveur envers ce saint qui semblait s'être émoussée chez certains peuples. Enfin, le souverain pontife Innocent X, cédant aux demandes de nombreuses églises de la chrétienté, également désireux de promouvoir la gloire du très saint époux de Marie et de rendre ainsi son patronage plus efficace pour la religion, étendit la solennité à l'ensemble du monde catholique.

La fête de saint Joseph a donc été fixée au 19e jour du mois de mars, dont on croit pieusement qu'il s'agit du jour de sa mort glorieuse (contre l'avis de certains qui pensent que cela s'est produit le 4e jour de juillet).

Comme cette fête tombe toujours dans le temps du carême, elle ne pouvait être célébrée un dimanche, puisque tous les dimanches du carême sont privilégiés. Elle serait donc souvent passée inaperçue si l'ingénieuse piété des fidèles n'avait trouvé le moyen d'y suppléer autrement.

Depuis 1621, l'Ordre des Carmes Déchaux reconnaît solennellement saint Joseph comme patron et père universel de leur Institut et a consacré l'un des dimanches après Pâques à la célébration de sa solennité sous le titre de *Patronage de S. Joseph*. À la demande fervente de l'Ordre lui-même et de nombreuses Églises de la chrétienté, la Sacrée Congrégation des Rites, par décret de l'an 1680, fixa cette solennité au troisième dimanche après Pâques. De nombreuses Églises du monde catholique ont bientôt adopté spontanément cette fête. La Compagnie de Jésus, les Rédemptoristes, les Passionistes et la Société de Marie la célèbrent avec leur propre octave et office sous le rite double de première classe.

La Sacrée Congrégation des Rites a finalement étendu cette fête à toute l'Église universelle afin d'encourager et d'animer de plus en plus la piété des fidèles envers ce grand saint par un décret du 10 septembre 1847 à la demande du cardinal Patrizi.

En ces temps difficiles pour l'Église de Jésus-Christ, la foi catholique tourne ses prières vers le Ciel pour implorer un protecteur. Notre sainte religion, attaquée dans ses principes les plus sacrés, voit de nombreux enfants arrachés à son sein maternel au milieu d'une cruelle indifférence pour se donner follement à l'incrédulité et à l'impiété, et en devenant de scandaleux apôtres de l'impiété, capables d'égarer tant de leurs frères et de déchirer le cœur de cette mère aimante qui les a nourris. Or, la dévotion à saint Joseph

pourrait attirer de copieuses bénédictions sur les familles de ses dévots, et procurer à l'épouse désolée de Jésus-Christ un patronage très efficace. De même que ce saint a su préserver la vie de Jésus au temps de la persécution d'Hérode, il saura préserver la foi de ses enfants de la persécution de l'enfer. Comme le premier Joseph, fils de Jacob, a su garantir une abondance de biens au peuple d'Égypte pendant sept années de famine, le vrai Joseph, le plus heureux intendant des trésors célestes, saura maintenir dans le peuple chrétien cette foi très sainte pour laquelle est descendu sur la terre ce Dieu, dont il fut pendant trente ans le précepteur et le gardien.

Les sept joies et les sept douleurs de saint Joseph.

Indulgence accordée par Pie IX aux fidèles qui réciteront cette prière pour la neuvaine du saint.

Le pape Pie IX, voulant étendre les concessions de ses prédécesseurs, notamment celles de Grégoire XVI, accorde l'indulgence plénière aux fidèles des deux sexes qui, après avoir récité les prières communément appelées *Les sept joies et lessept douleurs de saint Joseph*, visiteront pendant sept dimanches consécutifs, en n'importe quelle époque de l'année, moyennant la confession et la communion, une église ou un oratoire public, et y prieront selon son intention. Cette indulgence plénière est applicable également aux âmes du Purgatoire, en chacun desdits dimanches.

À ceux qui ne savent pas lire, ou qui ne peuvent se rendre dans aucune église où ces prières sont dites publiquement, le Pontife a accordé la même indulgence plénière à condition qu'en visitant ladite église et en priant comme ci-dessus, ils récitent, au lieu des prières indiquées, sept *Pater*, *Ave et Gloria* en l'honneur du saint Patriarche.

Prière des sept douleurs et joies de saint Joseph.

1. Glorieux saint Joseph, chaste époux de Marie, tu as éprouvé dans ton cœur la douleur et l'angoisse à l'idée d'abandonner ton épouse immaculée, mais tu as connu aussi une joie inexplicable lorsque l'ange te révéla le souverain mystère de l'Incarnation.

Pour cette douleur et pour cette joie, nous te prions de consoler notre âme maintenant et dans nos douleurs finales par la joie d'une bonne vie et d'une sainte mort semblable à la tienne, en compagnie de Jésus et de Marie.

Pater, Ave et Gloria.

2. Glorieux saint Joseph, heureux patriarche, choisi pour être le Père adoptif du Verbe humain, quelle douleur tu as dû ressentir en voyant l'enfant Jésus naître dans une telle pauvreté! Mais celle-ci s'est immédiatement transformée en jubilation céleste quand tu entendis l'harmonie angélique et les gloires de cette heureuse nuit.

Pour cette douleur et pour cette joie, fais, nous t'en supplions, qu'après le voyage de cette vie, nous puissions passer à l'écoute des louanges angéliques, et jouir des splendeurs de la gloire céleste.

Pater, Ave et Gloria.

3. Glorieux saint Joseph, exécuteur des lois divines, le sang très précieux que l'Enfant Rédempteur a versé à la circoncision a transpercé ton cœur, mais le nom de Jésus l'a ravivé, le remplissant de joie.

Pour cette douleur et pour cette joie, obtiens-nous d'éloigner tout vice de notre vie, afin que nous puissions en jubilant rendre le dernier soupir avec le saint nom de Jésus dans notre cœur et dans notre bouche.

Pater, Ave et Gloria.

4. Glorieux saint Joseph, saint très fidèle, compagnon des Mystères de notre Rédemption, la prophétie de Siméon sur les souffrances de Jésus et de Marie t'a causé les affres de la mort, mais sa prédiction concernant le salut et la glorieuse résurrection d'âmes innombrables t'a aussi rempli d'une joie ineffable.

Pour cette douleur et pour cette joie, obtiens-nous de faire partie du nombre de ceux qui, par les mérites de Jésus et l'intercession de la Vierge sa Mère, seront appelés à ressusciter dans la gloire.

Pater, Ave et Gloria.

5. Glorieux saint Joseph, gardien vigilant, membre de la famille du Fils de Dieu incarné, combien tu as souffert en soutenant et en servant le Fils du Très-Haut, surtout lors de la fuite en Égypte! Mais combien plus tu t'es réjoui en ayant toujours ce Dieu avec toi, et en voyant tomber à terre les idoles égyptiennes.

Pour cette douleur et cette joie, fais qu'en éloignant de nous le tyran infernal, surtout par la fuite des occasions dangereuses, nous renversions toutes les idoles des affections terrestres de notre cœur, et nous mettant au service de Jésus et de Marie, nous vivions et mourions heureux pour leur seul amour.

Pater, Ave et Gloria.

6. Glorieux saint Joseph, ange de la terre, toi qui admiras l'obéissance du roi du ciel à tes commandements, je sais qu'au retour de l'Égypte ta consolation fut troublée par la

crainte d'Archélaüs. Mais je sais aussi que, rassuré par l'Ange et heureux d'être avec Jésus et Marie, tu demeuras à Nazareth.

Pour cette douleur et pour cette joie, fais que les craintes néfastes de notre cœur soient dissipées, afin que nous puissions jouir de la paix de la conscience et vivre en toute sécurité avec Jésus et Marie et mourir en leur compagnie.

Pater, Ave et Gloria.

7. Glorieux saint Joseph, modèle de toute sainteté, quand tu perdis l'enfant Jésus sans faute de ta part, tu l'as cherché pendant trois jours dans la plus grande tristesse, jusqu'à ce que tu retrouves avec une immense joie, au temple au milieu des docteurs, celui qui était toute ta Vie.

Pour cette douleur et pour cette joie, nous te supplions, le cœur sur les lèvres, d'intercéder afin qu'il ne nous arrive jamais de perdre Jésus par négligence grave. Que si par un grand malheur nous le perdions, fais que nous le cherchions inlassablement, jusqu'à ce que nous le trouvions, en particulier au moment de la mort, pour nous réjouir avec lui au Ciel, et chanter là avec toi et pour toujours ses divines miséricordes. *Pater, Ave et Gloria.*

Antienne. Jésus allait avoir trente ans et on croyait qu'il était le fils de Joseph.

- V. Prie pour nous, saint Joseph.
- R. Et nous serons dignes des promesses du Christ.

Oremus.

Ô Dieu, qui dans ton ineffable providence as voulu choisir le bienheureux Joseph comme époux de ta très sainte Mère, accorde-nous, à nous qui le vénérons comme protecteur sur la terre, de mériter de l'avoir comme intercesseur dans le Ciel. Par le Christ notre Seigneur.

R. Amen.

Autre prière à saint Joseph.

Je te salue, Joseph, plein de grâce, Jésus et Marie sont avec toi. Tu es béni entre tous les hommes, et béni est le fruit des entrailles de ton épouse, Marie. Saint Joseph, père adoptif de Jésus, chaste époux de Marie, prie pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il.

Recueillie auprès des auteurs les plus accrédités, avec neuvaine préparatoire à la fête du

Saint.

Typographie de l'Oratoire Saint François de Sales, Turin 1867. BOSCO GIOVANNI, prêtre.

Avec permission ecclésiastique.

Aujourd'hui, l'Église accorde des indulgences ($Enchiridion\ Indulgentiarum\ n.19$) pour les prières en l'honneur de saint Joseph :

« Une indulgence partielle est accordée aux fidèles qui invoquent saint Joseph, Époux de la Bienheureuse Vierge Marie, selon une prière légitimement approuvée (par exemple : C'est à vous, bienheureux Joseph).

C'est à vous, bienheureux Joseph, que nous recourons dans notre tribulation et, après avoir imploré le secours de votre très sainte Épouse, nous sollicitons aussi avec confiance votre patronage.

Par l'affection qui vous a uni à la Vierge immaculée Mère de Dieu, par l'amour paternel dont vous avez entouré l'Enfant Jésus, nous vous supplions de regarder d'un œil propice l'héritage que Jésus-Christ a conquis au prix de son sang, et de nous assister de votre puissance et de votre secours dans nos besoins.

Protégez, ô très sage gardien de la divine Famille, la race élue de Jésus-Christ. Préserveznous, ô Père très aimant, de toute souillure d'erreur et de corruption ; soyez-nous propice, ô notre très puissant libérateur, du haut du ciel assistez-nous dans le combat que nous livrons à la puissance des ténèbres ; et de même que vous avez arraché autrefois l'Enfant Jésus au péril de la mort, défendez aujourd'hui la Sainte Église de Dieu contre les embûches de l'ennemi et contre toute adversité.

Gardez toujours chacun de nous sous votre protection, afin que, à votre exemple et soutenus par votre secours, nous puissions vivre saintement, pieusement mourir et obtenir la béatitude éternelle dans les cieux.

Amen.

(Pape Léon XIII, Oraison à Saint Joseph, encyclique Quamquam pluries)